



# SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : UNE URGENCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

*Le Jas* : Quel est l'état des établissements et services aux personnes âgées après cette année de crise sanitaire ?

**Jean-Pierre Riso** : Nous venons effectivement de vivre quatorze mois de véritable guerre, qui a secoué tout le secteur. Mais rappelons que celui-ci était en crise bien avant le début de cette pandémie. La Fnadepa tire le signal d'alarme depuis plusieurs années sur les difficultés notamment de recrutement, de formation et de fidélisation, avec une perspective d'augmentation des besoins. En janvier 2019, nous avons lancé une grande campagne de communication, à la fois grand public et institutionnelle, pour expliquer que toutes les structures manquaient de moyens humains, que les services à domicile peinaient à trouver des modèles économiques fiables, mais surtout que l'ensemble du secteur souffrait d'une absence de clarté sur le pilotage et les perspectives. Sur ce, est arrivée la crise sanitaire, avec les Ehpad en première ligne. On a donc vécu ces quatorze mois en état de crise constante, avec le manque de moyens, mais aussi la peur face à ce virus. Mais si cette crise a mis au grand jour les faiblesses qui existaient déjà, elle a aussi révélé les points forts du secteur, la capacité de résilience et d'adaptation. Durant cette période, personne ne peut nier l'engagement sans équivoque des personnels, pourtant confrontés à une pression considérable tant dans les Ehpad et résidences autonomie que pour faire face aux besoins des personnes à domi-



© DR

**La crise sanitaire a démontré à nouveau l'utilité et la réactivité de tous les acteurs de l'accompagnement des personnes âgées. Et ce secteur peut permettre demain la création de plus de 350 000 emplois non délocalisables. Mais à certaines conditions. Jean-Pierre Riso, président de la Fnadepa, répond aux questions du Jas.**

cile. Et je voudrais souligner le rôle prééminent des directeurs d'établissements et services, qui se sont retrouvés en première ligne, au cœur de chaque décision, car l'État a laissé à chaque établissement une grande responsabilité individuelle. Elle a généré de belles ini-

tatives et modifié certaines pratiques, comme de décloisonner les professions entre elles, de permettre des collaborations entre le sanitaire et le médico-social, entre les établissements et le domicile. Tout a été à la fois soins et animation, tous ont participé, et on a vu le rôle capital des psychologues pour accompagner les résidents, mais aussi des animateurs qui ont dû inventer de nouveaux modes d'intervention. Cela a fait évoluer le regard qu'on avait sur ces professions. Quand on réclame aujourd'hui plus de personnels, ce ne sont pas forcément que des soignants, mais aussi plus de psychologues, d'ergothérapeutes, d'animateurs, plus d'intervenants extérieurs.

*Le Jas* : Selon vous, quelles sont les perspectives d'avenir souhaitables pour les établissements et services à domicile ?

J.-P. R. : Ce qui a été mis en relief lors de cette crise, c'est donc que nous avons de multiples ressources pour améliorer la vie de nos aînés, tant à domicile qu'en établissement. C'est pourquoi la Fnadepa a publié récemment une plateforme politique, pour interpeller l'État sur la nécessité d'une réforme durable au travers de 25 propositions opérationnelles, qui ont trois objectifs. Le premier est de soutenir les professionnels pour construire un dispositif efficace, car il y a là une urgence sociale majeure. Le deuxième est l'optimisation du parcours de vie de nos aînés. Le troisième est de stabiliser les moyens et la gouvernance.



© iStock

Dans l'expression "parcours de vie", il y a l'idée d'une logique, pas une automaticité, faite de progressions, d'évolutions, d'allers-retours. Sur la question du soutien aux professionnels, nous appelons de nos vœux l'augmentation durable du nombre de professionnels au sein des établissements et services. Mais ces recrutements supplémentaires n'auraient pas de sens si on ne les forme pas, si on ne les motive pas, si on ne leur permet pas d'avoir des perspectives d'évolution de carrière et des conditions de travail satisfaisantes. Quand on interroge les professionnels, la rémunération apparaît comme l'un des enjeux, mais ce n'est pas le seul. Ce qu'ils réclament, c'est d'être plus nombreux pour avoir la possibilité d'agir de façon plus qualitative, pour avoir plus de temps pour chaque action. Et à la source de cette évolution on doit créer un big-bang des formations professionnelles. Pour que les métiers soient valorisés, il faut qu'ils soient reconnus, que les formations soient transversales et plus complètes, à la fois sur les soins, la gérontologie, et l'accompagnement à la vie quotidienne. Toutes ces propositions soulèvent la question : que

veut-on demain de nos établissements pour personnes âgées ? Il nous faut faire la révolution dans nos modèles. Il faut que les Ehpad se transforment, qu'ils soient plus ouverts sur leur environnement, et en particulier qu'ils agissent en partenaires du domicile. Ce qui permettrait aux personnes âgées, quel que soit le lieu de vie qu'elles choisissent, d'avoir les conditions de vie qui ressemblent le plus possible à celles auxquelles elles aspirent.

**Le Jas : Avec quel financement et quelle gouvernance ?**

**J.-P. R. :** Bien entendu toutes ces évolutions posent la question des ressources financières, que le rapport Libault avait estimé il y a trois ans à près de dix milliards d'euros d'ici 2030. Et les travaux plus récents de Laurent Vachey ont défini les hypothèses permettant d'assurer le financement de cette réforme. Le gouvernement dispose donc de plusieurs scénarios possibles. Ce n'est pas à la Fnadepa de choisir, sinon que nous souhaitons rappeler notre attachement au financement par le biais de la solidarité nationale.

En effet, à la Fnadepa, nous pensons que la totalité du financement du secteur du Grand âge (services à domicile, résidences autonomie, Ehpad) doit provenir de l'État, et être alloué par les ARS. C'est pourquoi nous proposons que les ARS se transforment en "agences régionales de santé et de l'autonomie", et aient la responsabilité des Ehpad, des résidences autonomie, des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Car les sources de financement entre le domicile et les établissements, le soin et l'autonomie, doivent être communes pour construire une vraie transversalité des actions. Ce schéma pourrait être mis en œuvre très vite dans le cadre de la loi du 7 août 2020 créant une cinquième branche de la sécurité sociale, gérée par la CNSA. J'ajoute que nous avons fait un sondage auprès de nos 1 300 adhérents, directeurs d'établissements et de services, dont les résultats sont édifiants. En effet, 90 % des répondants ont été satisfaits de l'action des ARS durant la crise sanitaire, et seulement 10 % l'ont été de celle des départements. On voit très clairement une défiance de nos adhérents vis-à-vis des conseils départementaux, qui n'est pas uniquement due à leur réticence à verser la prime Covid, mais surtout à leur gestion de la crise sanitaire. Pour autant, les départements doivent participer pleinement à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie, en s'appuyant sur des conférences de l'autonomie organisées sur chaque territoire, à l'image des conférences des financeurs qui existent déjà, mais aussi en intégrant les futurs conseils d'administration des ARSA pour assurer une juste répartition de l'offre sur le territoire. Plus fondamentalement, si la Fnadepa souhaite une clarification des modes de financements, aujourd'hui trop dispersés, elle ne souhaite pas non plus une prise de décision centralisée au niveau de l'État. ■